

Travaux :

• Aménagement de Bourg

Voilà, la gêne des travaux est terminée avec l'achèvement de notre contrat d'aménagement de Bourg qui a permis d'embellir notre village.

Ce contrat signé avec le Conseil Général s'est décomposé en 4 tranches :

1^{ère} Tranche : « **Aménagement des abords de l'école** ». Après l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques et le remplacement de l'éclairage public, l'accès à la maternelle a été sécurisé avec la création d'un cheminement à l'arrière du bâtiment afin de le rendre accessible, suivi de l'aménagement de la place, la création de WC à la salle des fêtes et d'espaces arborés. Au niveau sécurité, mise en place d'un ralentisseur et de places de parking supplémentaires. Dépenses : 97 711 € HT dont 39 665 € de subventions.

2^{ème} Tranche : « **Aménagement des abords du stade et du cimetière** ». Les abords du stade ont été aménagés et embellis, les lignes électriques ont été enfouies et l'éclairage public refait à neuf, des places de parking supplémentaires ont été créées, la clôture a été refaite et des massifs sont venus égayer ces réalisations. A l'autre extrémité du village, création d'un parking pour le cimetière et aménagement d'un cheminement piéton qui ont été agrémentés de plantations. Dépenses : 119 651 € HT dont 38 895 € de subventions.

3^{ème} Tranche : « **Aménagement de la Place de l'église** ». Au préalable, les lignes ont été enfouies et des fouilles archéologiques ont eu lieu. Cette tranche consistait en la rénovation de l'ensemble de la place, la création d'espaces verts, la mise en valeur par des pavés de l'édifice et du parvis, tout en le rendant accessible. De même, un cheminement piéton a été réalisé ainsi que l'éclairage du monument. A ces travaux s'est ajoutée la réfection du plateau sportif qui va accueillir le mini-stade. Dépenses : 233 874 € HT dont 164 265 € de subventions.

4^{ème} Tranche : « **Mise en sécurité et en accessibilité du passage et de la Rue de la Poste** ». Cette tranche concernait la mise en sens unique de la Rue, l'embellissement et l'accessibilité de la Mairie et de la salle polyvalente, la rénovation des WC publics. Les portes du sas d'entrée de la Mairie ont été remplacées, afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite et d'améliorer par la même occasion l'isolation des locaux. Dépenses : 123 558 € HT dont 98 014 € de subventions.

A l'occasion de ces différentes tranches, au passage des travaux devant chez eux, chaque particulier qui en a fait la demande, a pu faire réaliser par l'entreprise, des travaux supplémentaires à ses frais, mais en bénéficiant du prix du marché.



• **Voirie 2013**

Conformément aux choix du Conseil Municipal les travaux de voirie ont été réalisés sur les chemins de Beauchassin, de Montalimbert, des Clôtrons, des Grelets, de la rue du Fer à Cheval, de Montgeonnière... pour un montant de 24 000 € HT.

• **Acquisition d'une benne**

Une benne 3 points pour le tracteur a été acquise pour un montant de 1 174 € HT.

• **Rénovation du plafond de la Salle Polyvalente**

Des travaux ont été réalisés par l'entreprise Auberger du Montet pour améliorer l'acoustique de cette salle pour un montant de 2 367 € HT.

• **Sapins de Noël** : comme chaque année nous les installons avec Gipcy, cette année Mr Georges CAMUS a offert un sapin qui est installé à Gipcy, un grand merci à lui.

Enduro de Chalonnères :

L'enduro de pêche à la carpe de Chalonnères a eu lieu cette année le week-end du 15 août. Une somme de 325 € a été remise à la commune pour acquérir un nouveau jeu pour agrémenter le parc des enfants sur le stade.

Nous remercions vivement tous ces amateurs de pêche qui spontanément, chaque année, se montrent généreux pour les enfants de notre commune.



Inauguration bassin d'apprentissage : Le 18 octobre a été inauguré l'espace natation de Bocage Sud opérationnel depuis juin. En présence du Préfet Benoit BROCARD, du Président Yves SIMON, de nombreuses personnalités, ainsi que des entrepreneurs et des représentants des associations utilisatrices, le ruban a été coupé.

Ce projet initié depuis 2001 et malgré les nombreuses difficultés rencontrées, propose un bassin de 20 m de long, dont la température de l'eau est maintenue par une pompe à chaleur, les douches sont chauffées par capteurs solaires.

La commune de Tronget a offert le terrain pour la construction. L'investissement s'élève à 585000 € HT et a bénéficié de subventions de 463937 € équivalant à 79 % des dépenses. Les partenaires financiers de cette réalisation sont l'Etat, le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Europe, le Crédit Agricole. Le solde est financé par emprunt à 2.2 % et sur les fonds propres de la Communauté.

En plus des élèves des écoles, ce bassin est mis à la disposition des associations du territoire qui en feront la demande, déjà l'Amicale Laïque de Tronget et la Retraite Sportive du Pays du Montet ont fixé leurs plannings d'utilisation.

Habiter mieux : la communauté de communes participe au dispositif « Habiter mieux » et l'Etat a décidé de reconduire ce programme pour la période 2014-2017. L'aide forfaitaire est désormais de 3 000€, majorée de 1 000€ en cas de participation des collectivités locales au dispositif (Bocage Sud : 200€, Conseil Général : 300€, majoration ANAH 500€).

Défilé du 11 novembre :

Ouvrant l'année de la commémoration du début de la « Grande Guerre », le traditionnel défilé du 11 novembre a rassemblé une soixantaine de personnes.

Le public a entonné la Marseillaise. Lucas et Flavien ainsi que Mr le Maire ont déposé les gerbes au pied du Monument aux Morts. Clémence a lu le message de l'Union Française des Anciens Combattants et Mr le Maire celui du ministre Kader ARIF.

La cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur pris au café Daniel BOUDOU.



CCAS :

Le 5 octobre, les membres du CCAS ont accueilli et servi les aînés de la commune. Une soixantaine de convives ont apprécié le menu préparé par notre cuisinier Eric BOUCHON.

Après avoir dégusté un kir à la griotte, s'en suivaient :

- Salade d'écrevisses
- Veau Marengo
- Et ses petits légumes
- Salade et Fromage
- Feuillantine au chocolat et sa crème anglaise.

L'après-midi, Hervé MIGNOT a régala l'assistance de chansons populaires françaises reprises en chœur par tous.

Les personnes qui n'ont pu assister à ce repas recevront, en fin d'année, un colis de délicieux produits de fêtes, acheté chez Nadia BOUCHET.

